



Frais d'achat logement neuf

Par **David33**, le **19/08/2015** à **17:50**

Bonjour',

Moi et mon amie sommes bénéficiaires d'un contrat de réservation pour l'acquisition d'un futur logement neuf. Nous venons de recevoir le projet d'acte du notaire à signer avec le décompte d'une somme à lui verser.

Dans ce décompte, figure ;

- une première partie du prix de vente, mais aussi des frais d'achat à hauteur de 4000 euros.

Nous nous interrogeons sur ces frais d'achats. Ces frais sont ils les frais de notaire prévus normalement dans tout achat immobilier ou s'agit il d'autres frais annexes à dissocier des frais de notaire ?

Vous remerciant par avance de votre réponse,

Cordialement,

David Cuvillier

Par **janus2fr**, le **20/08/2015** à **08:14**

Bonjour,

Un des rôles du notaire est de vous renseigner. Il est donc plus simple de lui poser toutes les questions que vous voulez, il est là pour y répondre.